



DROITS DE L'ENFANT & COMMUNIQUÉS DE PRESSE

THÉMATIQUE :
L'ENSEMBLE DE LA
CONVENTION
INTERNATIONALE
DES DROITS DE
L'ENFANT (CIDE)

OBJECTIFS

Au terme de l'activité, l'élève sera capable :

- d'expliquer en quelques mots ce qu'est la CIDE et son rôle ;
- d'expliquer en quelques mots où en sont les droits des enfants à travers le monde, en mentionnant un exemple ;
- d'identifier, à partir d'une situation réelle, quels droits de l'enfant sont bafoués.

MÉTHODOLOGIE

- Travail en groupes
- Débat

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Degré 2 : UAA 2.1.3., UAA 2.1.4, UAA 2.2.2., UAA 2.2.3., UAA 2.2.5.-2. 2 .6.

Degré 3 : UAA 3.1.4., UAA 3.1.5., UAA 3.1.6., UAA 3.2.2.-3. 2. 3., UAA 3.2.4., UAA 3.2.5.

NIVEAU

Degrés 2 & 3
secondaire

COMPLEXITÉ

Niveau 2

DURÉE

50 minutes

MATÉRIEL

- Poster de la CIDE en version simplifiée
- 6 communiqués de presse de l'UNICEF (cf. annexe)
- Fiche Focus sur la situation des droits de l'enfant dans le monde

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - Découverte des droits de l'enfant

- Demander aux élèves de dessiner un adulte et un enfant sur deux feuilles différentes.
- Afficher les dessins au tableau.
- Leur poser les questions suivantes :

– *Qu'est-ce qui différencie l'enfant de l'adulte ?*

Exemples : l'apparence physique, la force, l'expérience de vie, etc.

– *Jusqu'à quand est-on considéré comme un enfant ?*

On est enfant jusqu'à 18 ans, sauf exception (certains pays accordent la majorité plus tôt). Expliquer que l'enfant bénéficie d'un statut particulier, en raison de sa vulnérabilité/fragilité. Il dispose de droits spécifiques, inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

– *En avez-vous déjà entendu parler ?*

Présenter la CIDE en quelques mots (cf. Fiche *Focus sur la Convention internationale des droits de l'enfant*). Afficher le poster de la CIDE simplifiée au tableau.

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) de 1989

Le 20 novembre 1989, l'Organisation des Nations unies (ONU), qui regroupe la majorité des pays du monde, adopte la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE). À travers ce texte, signé par l'ensemble des 197 pays du monde reconnus officiellement par l'ONU, ceux-ci s'engagent à respecter et à protéger tous les enfants du monde. Aujourd'hui, parmi les 197 pays signataires de ce texte, seuls les États-Unis ne l'ont pas ratifié. Jusqu'à ce jour, aucun autre traité international relatif aux droits humains n'a suscité un tel consensus de la part des États.

ÉTAPE 2 - Travail en groupes autour de communiqués de presse de l'UNICEF

- Répartir les élèves en six groupes. Distribuer un communiqué de presse différent à chaque groupe (cf. annexe). Leur demander de lire le texte et de répondre ensemble aux questions suivantes :
 - *Quelles sont les grandes idées-clés de l'article ?*
 - *Qu'est-ce qui vous choque, vous interpelle ?*
 - *À quels articles de la CIDE reliez-vous votre article ? Justifiez.*
- Procéder à une correction collective. Chaque groupe vient face à la classe pour présenter son communiqué de presse, et les réponses aux différentes questions. Après chaque présentation, inviter les autres élèves/groupes à réagir à ce qui vient d'être dit.
 - Communiqué 1** : « *Syrie : des enfants déplacés sont morts en raison du froid hivernal* »
Articles : 3, 6, 24, 26, 27, 38
 - Communiqué 2** : « *175 millions d'enfants ne sont pas inscrits dans l'enseignement préprimaire* »
Articles : 2, 28, 29
 - Communiqué 3** : « *Environ 28 % des victimes identifiées de la traite dans le monde sont des enfants* »
Articles : 3, 6, 11, 19, 20, 22, 26, 27, 32, 34, 36
 - Communiqué 4** : « *En Belgique certains enfants sont moins égaux que d'autres* »
Articles : 2, 22, 24, 27, 28, 29, 31
 - Communiqué 5** : « *Pas de répit pour les enfants en Syrie : les enfants handicapés menacés* »
Articles : 2, 6, 19, 22, 23, 24, 27, 32, 36, 38
 - Communiqué 6** : « *La discipline violente, les violences sexuelles et les homicides poursuivent des millions d'enfants dans le monde entier* »
Articles : 3, 6, 18, 19, 27, 28, 29, 34

ÉTAPE 3 - Conclusion et proposition d'action

- Distribuer à chaque groupe une fiche *Focus sur la situation des droits de l'enfant dans le monde*. La parcourir ensemble. Ne pas hésiter à s'arrêter régulièrement pour recueillir les réactions des élèves. Cette fiche permet d'avoir un aperçu global de la situation des droits de l'enfant à travers le monde.
- Terminer en proposant aux élèves d'entrer en action pour certains enfants ou jeunes défenseurs des droits.

Action

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un jeune prisonnier d'opinion ou d'un jeune défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne. Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur **www.amnesty.be/inscriptions**

Infos utiles

- Pour télécharger la Convention internationale des droits de l'enfant en version simplifiée ou la commander : **www.amnesty.be/cidejeunes**
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable nos fiches focus sur les droits de l'enfant accessibles sur : **www.amnesty.be/plateforme**

ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

Communiqués de presse publiés par l'UNICEF

Syrie : des enfants déplacés sont morts en raison du froid hivernal

15 janvier 2019

Déclaration par M. Geert Cappelaere, Directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Avec les températures glaciales et le manque de soins, au moins huit enfants sont morts à Rokbane, un camp de déplacés dans le sud de la Syrie, tandis que sept autres ont péri alors que leurs familles fuyaient un bastion jihadiste dans l'est du pays en guerre, a indiqué l'UNICEF dans un communiqué.

« Treize d'entre eux avaient moins d'un an ».

« Des vies de bébés continuent d'être fauchées par des problèmes de santé que l'on peut prévenir ou traiter. Il n'y a pas d'excuses à cela au 21e siècle », clame Geert Cappelaere, le Directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Le conflit qui ravage la Syrie depuis 2011 a fait plus de 360 000 morts et provoqué une grave crise humanitaire, jetant sur la route de l'exil des millions de personnes, déplacées à l'intérieur du pays ou réfugiées à l'étranger.

Dans le camp de déplacés de Rokbane, où vivent des dizaines de milliers de personnes qui reçoivent des aides humanitaires au compte-goutte, au moins huit enfants, la plupart d'entre eux âgés de moins de quatre mois, ont péri en un mois seulement, assure l'UNICEF.

« Les familles en quête de sécurité (...) attendent des jours entiers dans le froid, sans abri ni produits de première nécessité », déplore l'UNICEF.

« Sans des soins de santé accessibles et fiables, une protection et des abris, davantage d'enfants vont mourir jour après jour à Rokbane, à Deir Ezzor et ailleurs en Syrie. L'Histoire nous jugera pour ces morts qui sont absolument évitables », avertit M. Cappelaere.

Source : www.unicef.be/fr/syrie-des-enfants-deplaces-sont-morts-en-raison-du-froid-hivernal

175 millions d'enfants ne sont pas inscrits dans l'enseignement préprimaire

9 avril 2019

Plus de 175 millions d'enfants – soit environ la moitié des enfants en âge d'être inscrits dans l'enseignement préprimaire – ne bénéficient pas de cet atout essentiel à leur développement personnel. L'UNICEF attire l'attention sur le fait que ces enfants risquent de commencer leur scolarité avec des retards d'apprentissage. Le phénomène est particulièrement marqué dans les pays à faibles revenus où à peine 1 enfant sur 5 bénéficie d'éducation préscolaire.

« L'éducation préscolaire est un fondement éducatif pour nos enfants, une étape cruciale et déterminante pour toutes les phases ultérieures de leur parcours scolaire », explique Henrietta Fore, la Directrice générale de l'UNICEF. « Pourtant, trop d'enfants en sont privés. Ce manque accroît les risques de redoublements ou de décrochages scolaires et exclut de jeunes enfants des joies qu'ils pourraient connaître avec de petits camarades plus chanceux qu'eux. »

Premier rapport mondial de l'UNICEF dédié à la question de l'enseignement préprimaire, « *Un monde prêt à apprendre : accorder la priorité à une éducation préscolaire de qualité* » montre que les enfants qui suivent au moins une année d'enseignement préscolaire ont de meilleures chances de développer des compétences essentielles pour réussir à l'école et courent moins de risques de redoubler ou d'abandonner leurs études. Ils seront aussi mieux armés pour jouer un rôle actif au sein de sociétés et d'économies stables et prospères lorsqu'ils seront adultes.

Les enfants inscrits dans le préscolaire ont en moyenne deux fois plus de chances d'obtenir de bons résultats en lecture et en calcul que les enfants qui en sont privés. Au Népal, par exemple, cette différence est bien plus marquée encore puisqu'elle n'est plus multipliée par deux, mais par dix-sept. Dans les pays où il y a un fort taux de fréquentation préscolaire, on observe aussi une plus grande réussite dans l'obtention des certificats de fin d'études primaires. Le rapport montre également que la richesse des ménages, le niveau d'éducation de la maman, la localisation géographique sont des facteurs essentiels qui vont déterminer si un enfant bénéficiera ou pas d'une éducation préscolaire. Dans ce contexte, la pauvreté devient un facteur déterminant.

Quelques constatations :

- **Le rôle de la pauvreté** : dans 64 pays, on a observé que les enfants ont 7 fois moins de chances de bénéficier d'un enseignement préscolaire que les enfants issus des familles les plus aisées. Pour certains pays, ce fossé tend encore à se creuser. Les enfants des ménages les plus riches de la République de Macédoine du Nord ont, par exemple, 50 fois plus de chances d'être inscrits dans le préscolaire que les enfants issus de familles moins favorisées.
- **Conséquences des conflits** : plus des deux tiers des enfants qui vivent dans 33 régions touchées par la guerre restent exclus de l'enseignement préscolaire. Et pourtant, l'école préprimaire pourrait justement leur apporter tant d'avantages. Celle-ci aide en effet les jeunes enfants à surmonter les traumatismes dus à la guerre en leur apportant une structure et un lieu sécurisé où ils peuvent apprendre, jouer et se libérer de certaines émotions trop fortes pour leur jeune âge.
- **L'instruction de la maman** : dans les pays où des données sont disponibles, la chance de suivre un enseignement préprimaire est 5 fois supérieure chez les enfants dont la maman a terminé ses études secondaires ou supérieures que chez ceux dont la mère n'a achevé que ses études primaires.

En 2017, 6,6 pour cent des budgets d'éducation nationaux étaient consacrés en moyenne à l'éducation préprimaire. Dans près de 40 % des pays repris dans les enquêtes, ce budget passe sous la barre des 2 %. En Afrique centrale et occidentale, on consacre 2,5 % au préscolaire, ce qui a pour conséquence de voir 70 % des enfants abandonner prématurément l'école. En Europe et en Asie centrale, les gouvernements allouent les pourcentages les plus élevés dans ce domaine, soit 11 % des budgets d'éducation.

Le manque d'investissements mondial dans le préprimaire a évidemment des conséquences négatives sur la qualité des services, il engendre notamment une pénurie d'enseignants dans ce secteur. Plus de 60 % des enfants en âge d'être inscrits dans le préprimaire vivent dans des pays à revenus faibles et intermédiaires alors que ces pays ne comptent que 32 % de tous les enseignants de ce secteur, soit 422 000 personnes. En extrapolant pour atteindre une proportion idéale d'1 enseignant pour 20 élèves, il faudrait trouver 9,3 millions de nouveaux enseignants afin de réaliser les objectifs fixés pour le préprimaire d'ici 2030.

« Si les gouvernements d'aujourd'hui veulent que leur personnel soit compétitif dans les économies de demain, ils doivent commencer par se pencher sur la question de l'éducation préscolaire, » affirme Fore. *« De même si nous voulons garantir un bon départ dans la vie aux enfants et leur donner des chances de réussir dans une économie de plus en plus globalisée, les décideurs doivent donner la priorité à une éducation préprimaire de qualité. »*

L'UNICEF demande aux gouvernements d'introduire au minimum une année d'éducation préprimaire dans la formation scolaire standard de chaque enfant et en particulier pour les enfants les plus vulnérables ou exclus. Pour réaliser cet objectif, l'UNICEF prévient les décideurs politiques : il faudra consacrer au moins 10 % de leurs budgets d'éducation à l'amélioration de l'éducation des plus jeunes et investir dans de nouveaux enseignants et de nouvelles normes de qualité.

En Belgique

En Belgique, comme dans la majorité des pays européens, la plupart des enfants ont participé à des activités d'apprentissage avant de commencer l'école primaire : le taux de fréquentation de l'enseignement préscolaire est supérieur à 90 % (UNICEF, Bilan Innocenti 15, 2018). Il a cependant été montré que la fréquentation de l'enseignement préscolaire est très irrégulière et que ce sont les enfants les plus vulnérables et spécialement les enfants pauvres qui sont le plus souvent absents.

Pour lutter contre ce constat et faire de l'école un véritable ascenseur social pour tous les enfants, plusieurs mesures ont été adoptées récemment. Tout d'abord, la Chambre des représentants a voté le 14 mars dernier une proposition de loi visant à abaisser le seuil de l'obligation scolaire de 6 ans à 5 ans. Cette loi entrera en vigueur le 1er septembre 2020. Par ailleurs, des réformes au sein des communautés (adoptées ou en cours) ont pour objectif de renforcer la qualité de l'enseignement maternel : citons, par exemple, le renforcement du cadre des enseignants préscolaires, la gratuité ou encore la création d'un référentiel de compétences pour l'enseignement maternel. Ces diverses réformes qui cherchent à réduire les inégalités à l'école et à offrir à chaque enfant un enseignement de qualité et équitable dès le préscolaire sont importantes, mais devront être poursuivies, évaluées et renforcées au cours de la prochaine législature.

Source : www.unicef.be/fr/175-millions-denfants-ne-sont-pas-inscrits-dans-lenseignement-preprimaire

Environ 28 % des victimes identifiées de la traite dans le monde sont des enfants

30 juillet 2018

L'UNICEF et le Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des êtres humains exhortent les gouvernements à adopter des solutions pour protéger les enfants déracinés.

Environ 28 % des victimes identifiées de la traite dans le monde sont des enfants, ont déclaré aujourd'hui l'UNICEF et le Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des êtres humains (ICAT), à la veille de la Journée mondiale contre la traite des personnes. Dans des régions telles que l'Afrique subsaharienne, l'Amérique centrale et les Caraïbes, les enfants représentent une part encore plus élevée des victimes de la traite : 64 % pour l'Afrique subsaharienne et 62 % pour l'Amérique centrale.

L'UNICEF et l'ICAT estiment que le nombre d'enfants victimes de la traite est plus élevé que ne le suggèrent les données actuelles. Malheureusement, les enfants sont rarement identifiés comme victimes de la traite. Peu se manifestent par crainte de leurs trafiquants, par manque d'informations, par méfiance à l'égard des autorités, par crainte de stigmatisation ou par crainte d'être renvoyés sans aucune garantie d'un soutien psychosocial par la suite.

La traite, une vraie menace pour des millions d'enfants

Les enfants réfugiés, migrants et déplacés sont particulièrement vulnérables face à la traite de personnes. Qu'ils fuient la guerre ou qu'ils cherchent à améliorer leurs conditions de vie, peu d'enfants réussissent à trouver un moyen sûr de se déplacer avec leur famille. Ils se dirigent donc vers des itinéraires plus dangereux et parfois les enfants se déplacent seuls, ce qui les rend plus vulnérables face à la violence, aux mauvais traitements et à l'exploitation par les trafiquants.

« La traite est une vraie menace pour des millions d'enfants dans le monde, en particulier pour ceux qui ont été chassés de chez eux et de leur communauté sans protection adéquate », a déclaré la directrice générale de l'UNICEF Henrietta Fore. « Ces enfants ont besoin de toute urgence que les gouvernements mettent en place des mesures pour assurer leur sécurité. ».

Des solutions pour assurer la sécurité de ces enfants

Dans de nombreux cas, il n'existe pas de solutions durables pour les enfants victimes de la traite. De nombreux systèmes de protection de l'enfance continuent de manquer de ressources : les systèmes de tutelle et de mise en place de soins alternatifs ne sont pas toujours adaptés. Les enfants sont souvent placés dans des abris inadéquats, où ils risquent de subir d'autres traumatismes et de se trouver de nouveau en position de victimes. Les garçons victimes de la traite peuvent faire face à des défis supplémentaires, car les stéréotypes sexistes peuvent avoir tendance à les empêcher de chercher l'aide dont ils ont besoin. Quant aux filles, elles peuvent être exposées à d'autres formes d'exploitation et de maltraitance, notamment sexuelles.

L'agence des Nations unies pour l'enfance et l'ICAT continuent d'appeler à la mise en œuvre de politiques gouvernementales et de solutions transfrontalières pour assurer la sécurité de ces enfants, en :

- multipliant les voies sûres permettant aux enfants de se déplacer avec leur famille en toute sécurité, notamment en accélérant la détermination du statut de réfugié et en s'attaquant aux obstacles juridiques et pratiques qui empêchent les enfants de rejoindre leur famille ;
- renforçant les systèmes de protection sociale et de protection de l'enfance pour prévenir, identifier et traiter les cas de trafic, de violence, d'abus et d'exploitation contre les enfants et répondre aux besoins spécifiques des enfants en fonction de l'âge et du sexe ;
- veillant à ce que les solutions durables soient guidées par une évaluation individuelle du cas de l'enfant et la détermination de l'intérêt supérieur, quel que soit le statut de l'enfant, et à ce que l'enfant participe à ce processus d'une façon adaptée à son âge et à sa maturité ;
- améliorant la collaboration transfrontalière et l'échange de connaissances entre les services de contrôle aux frontières et les autorités chargées de la protection de l'enfance et en mettant en œuvre des procédures plus rapides de recherche et de réunification des familles ;
- en évitant également de prendre des mesures qui peuvent pousser les enfants à choisir des itinéraires plus risqués et à se déplacer seuls pour éviter d'être détectés par les forces de l'ordre.

Source : www.unicef.be/fr/environ-28-des-victimes-identifiees-de-la-traite-dans-le-monde-sont-des-enfants

En Belgique certains enfants sont moins égaux que d'autres

4 juin 2018

UNICEF Belgique remet le rapport alternatif des enfants au Comité des Droits de l'Enfant des Nations unies. Enfants migrants, enfants en situation de pauvreté ou en difficulté scolaire. Tous espèrent que leur voix sera entendue.

Une délégation d'UNICEF Belgique a remis aujourd'hui au Comité des Droits de l'Enfant, cet organe mondial indépendant de contrôle de l'application des droits de l'enfant à Genève, un rapport alternatif reprenant les témoignages et les recommandations d'enfants et de jeunes vulnérables de Belgique.

Depuis 1999, « *What do you think ?* », un projet de l'UNICEF, permet de collecter la parole des enfants vulnérables. Le rapport présenté aujourd'hui est le résultat de trois consultations successives réalisées ces huit dernières années. La lecture de ce document est primordiale. Elle offre un canal direct sur le vécu, les sentiments et les opinions d'enfants fragilisés, ici, en Belgique.

« *On m'a demandé d'aller là-bas seule. Moi là-bas, près de l'Office, je m'embrouille, il y a beaucoup d'entrées, beaucoup de sorties. Je me suis promenée avec mon enfant toute la journée. Ma tutrice est venue me chercher gare du nord puis, après le rendez-vous, elle est partie. Je ne savais même pas où on achetait les tickets, où était la voie. Ça s'est mal passé. Pour retrouver la gare du nord, trouver le bon quai, acheter mon ticket et rentrer au centre, il m'a fallu plus de trois heures.* » Le témoignage est brut. Sans filtre. Il émane d'une jeune fille. Mineure. Migrante. Et déjà maman. Son désarroi et sa solitude sont symptomatiques des difficultés rencontrées par de jeunes mères mineures en exil.

Les centaines de récits d'enfants qu'UNICEF Belgique a récoltés depuis 1999 sont forts et bouleversants. Des récits multiples et variés qui donnent un écho puissant à la parole des enfants les plus vulnérables. Ceux qui ont quitté leur pays et se sont réfugiés en Belgique. Ceux qui souffrent de pauvreté. Ceux qui pâtissent des inégalités scolaires dans le système d'enseignement belge.

À chaque fois, l'UNICEF est allé à leur rencontre. Collectant patiemment les opinions, les sentiments de ces enfants. Impossible pour des adultes d'ignorer ces témoignages ou de parler à la place des enfants. Ces enfants savent mieux que quiconque ce dont ils ont besoin. Ils décrivent parfaitement les épreuves qu'ils traversent. Il suffit de tendre l'oreille.

L'égalité des chances à l'école est un des thèmes prioritaires du rapport. Ce qui frappe d'emblée c'est la clairvoyance des jeunes socialement vulnérables qui ont été interrogés.

Dès le plus jeune âge, ils réalisent que la Belgique est faite d'un système scolaire à deux vitesses. D'écoles « *de pauvres* » et d'écoles « *de bourges* ». Un système qui les relègue de filière en filière, qui véhicule parfois des préjugés flirtant avec le racisme et ne leur donne pas les mêmes chances qu'à des enfants plus aisés. « *J'ai l'impression qu'on regarde surtout d'où je viens et pas qui je suis* », lâchait, avec une franchise désarmante, une jeune fille que nous appellerons Latifa.

Les enfants décrivent l'état de délabrement de leur quartier, de leur école. « *Il y avait dans notre classe beaucoup d'humidité dans les murs, les plafonds. En hiver, les fenêtres étaient cassées.* » Leurs rapports au corps professoral sont contrastés. Certains enseignants font tout pour l'avancement de

leurs élèves, pour leur donner confiance. Mais dans de nombreux cas, les enfants issus de catégories populaires ont l'impression que les professeurs ont lâché l'affaire, qu'ils ne croient plus en eux. « *Un mauvais prof, quand tu ne comprends pas, il te dit : "Laisse tomber."* », témoigne un jeune enfant.

Cette fracture sociale, les enfants qui vivent dans les quartiers populaires la ressentent en permanence dans leur environnement, dans leur quartier. Elle fut l'objet de nombreuses consultations des enfants menées entre 2010 et 2017. Leur quartier est fait de rencontres, de joies et d'amitiés. Mais aussi de délabrement, et parfois de violences, de mauvaises fréquentations. « *Dans le quartier, on y grandit, on y survit, on s'y protège comme on peut. Dans le parc, on joue au milieu des dealers, des trafics, des crottes de chien et des gangs.* »

Et puis surtout, il y a la pauvreté, jamais très loin des réalités quotidiennes des enfants. Ces derniers se plaignent rarement de leur situation. Ils disent ne manquer de rien. Mais au détour d'une phrase, on comprend l'ampleur de leurs difficultés. « *Dans la chambre, il y a de la moisissure sur les murs* », raconte une jeune fille. « *Chez nous, il pleut à l'intérieur* », enchaîne un petit garçon. Et cette pauvreté contamine des droits élémentaires, comme ceux de l'accès aux soins : « *Tout le monde a le droit d'être soigné, affirmait un jeune enfant. Mais on n'a pas les mêmes moyens et il faut payer. Des familles se privent de soins.* »

Les enfants qui se sont confiés et livrés espèrent que leur participation aura du sens. Qu'elle servira à quelque chose. Ces jeunes gens ne se contentent pas d'exprimer un ressenti, ils adressent aux dirigeants des recommandations précises et calibrées, qu'UNICEF Belgique se charge de transmettre aux autorités compétentes.

Des enfants migrants et réfugiés réclament, par exemple, des procédures limitées dans le temps ou un accompagnement dans des petites structures ou des familles d'accueil. Des enfants pauvres et placés en institution, donc loin de leur famille, demandent à ne pas être séparés de leurs frères et sœurs. Dans les quartiers populaires, des enfants aimeraient jouer dans des parcs, des terrains de foot et de basket bien entretenus. Ils aimeraient vivre dans un environnement sain et sécurisé. Plus largement, les enfants souhaiteraient que toutes les écoles donnent les mêmes chances à tous les enfants.

Source : www.unicef.be/fr/belgique-certains-enfants-egaux-dautres

Pas de répit pour les enfants en Syrie : les enfants handicapés menacés

15 mars 2018

La guerre en Syrie continue de faire rage, et les enfants handicapés risquent chaque jour l'exclusion et l'oubli.

Le conflit syrien s'est poursuivi sans relâche jusqu'en 2017, tuant le plus grand nombre d'enfants jamais constatés, soit 50 % de plus qu'en 2016. Au cours des deux premiers mois de 2018, 1 000 enfants auraient été tués ou blessés dans des violences de plus en plus intenses. Ce conflit constitue désormais la principale cause de décès chez les adolescents syriens.

Sami, 14 ans, originaire de Deraa, au sud de la Syrie, est maintenant réfugié en Jordanie. Il raconte : *« Je suis sorti jouer dans la neige avec mes cousins. Une bombe est tombée. J'ai vu les mains de mon cousin s'envoler devant mes yeux. J'ai perdu mes deux jambes. Deux de mes cousins sont morts et un autre a aussi perdu ses jambes. »*

« En situation de conflit, les enfants handicapés sont les plus vulnérables », explique le directeur régional de l'Unicef, Geert Cappelaere. *« Ils ont souvent besoin d'un traitement et de services spécifiques. En tant qu'enfants, leurs besoins diffèrent de ceux des adultes. Sans possibilité d'accès à ces services, aux écoles ou aux accessoires d'assistance comme les fauteuils roulants, de nombreux enfants handicapés font face au risque très élevé d'être négligés et stigmatisés alors que le conflit se poursuit sans répit ».*

L'utilisation d'armes explosives et la multiplication des attaques aveugles dans des zones densément peuplées ont tué un nombre croissant d'enfants, représentant désormais le quart des décès de civils.

3,3 millions d'enfants sont exposés à des risques d'explosion

Plus de 360 enfants ont été blessés en 2017, beaucoup en sont sortis handicapés. Mais ce ne sont là que les chiffres qui ont pu être vérifiés par les Nations Unies, les vrais sont probablement plus élevés.

- On estime à 3,3 millions le nombre d'enfants qui sont exposés à des risques d'explosion, notamment à des mines terrestres, des engins non explosés et des dispositifs explosifs improvisés en Syrie.
- Plus de 1,5 million de personnes vivent aujourd'hui avec un handicap permanent lié à la guerre, 86 000 d'entre elles ont perdu un ou plusieurs membres.
- 80 % des blessures des réfugiés syriens au Liban et en Jordanie sont directement dues à la guerre.
- Le manque d'accès à des soins médicaux et psychologiques adaptés a aggravé les blessures et les handicaps des enfants.
- Les enfants handicapés font face à des risques plus élevés de violence et ont beaucoup de mal à accéder aux services de base comme la santé et l'éducation.
- Les risques de violence, d'exploitation, d'abus et de négligence envers les enfants handicapés sont accentués par la mort et le manque de personnel soignant sur place.

- En situation de crise ou de conflit, les familles d'enfants handicapés manquent souvent de moyens pour fournir à leurs enfants l'équipement dont ils ont besoin.
- Les pays voisins, fragilisés par l'instabilité et la stagnation économique, accueillent plus de 90 % de tous les réfugiés syriens. Mais ce flux de réfugiés a mis à rude épreuve le dispositif d'aide mis en place, remettant en cause l'accès des Syriens aux services de base. Pour les familles d'enfants handicapés, le défi est donc double.
- Pour les millions d'enfants qui ont dû fuir leur foyer en Syrie pour se réfugier dans les pays voisins, le voyage a été difficile, surtout pour les enfants handicapés pour qui la circulation routière, les fleuves et les débris de guerre non explosés constituent des obstacles encore plus dangereux.

La destruction et les attaques contre les infrastructures médicales et éducatives ont décimé les systèmes de santé et d'éducation du pays. En 2017, les Nations unies ont compté 175 attaques contre des structures médicales et éducatives et du personnel. C'est pour les enfants handicapés que cela a été le plus dur car ils n'ont désormais plus accès à des soins spécialisés et à des établissements scolaires adaptés à leurs besoins.

« À mesure que les chirurgies progressent pour les enfants handicapés ou défigurés par la guerre, on peut voir qu'ils retrouvent leur confiance en eux, comme s'ils étaient enfin devenus partie intégrante de ce monde », déclare le docteur Ghassan Abu Sitti, Chirurgien plasticien et de reconstruction, de l'Université américaine du Centre médical de Beyrouth.

Mais les dégâts causés par les sept dernières années de cette guerre dévastatrice n'ont pas vaincu la détermination des enfants syriens.

« Malgré les blessures et le déplacement forcé, la volonté des enfants de Syrie ne connaît pas de frontières », a déclaré Geert Cappelaere. *« Lorsque les enfants handicapés et leurs familles reçoivent le soutien et les services dont ils ont besoin, ils savent surmonter les défis auxquels ils sont confrontés et peuvent accomplir des exploits extraordinaires pour retrouver leur enfance, leur dignité et leurs rêves. »*

De nombreuses actions à mettre en œuvre

La crise en Syrie est sans égal dans sa complexité, sa brutalité et sa durée et ne pourra pas être résolue sans changer de façon de faire. Au nom des enfants handicapés et de tous les enfants touchés par le conflit syrien, l'UNICEF demande aux belligérants, à ceux qui les influencent et à la communauté internationale, la mise en œuvre des actions suivantes en faveur des enfants, en Syrie et dans les pays d'accueil :

- Mettre en place des services de réadaptation à long terme, de soins et de soutien psychosocial et psychologique pour les enfants ;
- Améliorer l'accès aux services de base comme la santé, la nutrition, l'éducation, la protection des enfants et l'eau ;
- Concevoir des programmes pour et avec la participation des enfants handicapés. Affecter les ressources nécessaires pour faire en sorte que les services publics incluent réellement ces enfants ;
- Augmenter l'aide financière donnée aux familles des enfants handicapés afin de faciliter l'accès aux équipements d'assistance comme les fauteuils roulants, les cannes et les prothèses ;
- Travailler avec les communautés pour mieux inclure les enfants handicapés afin de lutter contre la stigmatisation ;

- Fournir un financement flexible, illimité et pluriannuel pour répondre aux besoins des enfants, y compris des enfants handicapés et de leurs familles, afin d'améliorer leur accès à des services spécialisés. Pour soutenir les enfants touchés par la guerre en Syrie et dans les pays voisins, l'UNICEF a besoin de 1,3 milliard de dollars pour ses programmes en 2018 ;
- Soutenir les efforts de reconstruction en accordant la priorité aux besoins des enfants, y compris des enfants handicapés. Au-delà des briques et des pierres, et pour obtenir le rétablissement de la paix, il faut réparer le tissu social déchiré et ramener une culture de tolérance et de diversité pour rassembler les communautés ;
- Mettre un terme aux violations graves commises à l'encontre des enfants : tueries, mutilations, recrutements pour le combat, attaques dans les écoles et les hôpitaux ;
- Mettre définitivement fin à cette guerre en proposant une solution politique et stopper toutes les restrictions sur la distribution de l'aide humanitaire.

Source : www.unicef.be/fr/de-repit-enfants-syrie-enfants-handicapes-menaces

La discipline violente, les violences sexuelles et les homicides poursuivent des millions d'enfants dans le monde entier

1er novembre 2017

Un nombre stupéfiant d'enfants, parfois âgés de 12 mois seulement, sont victimes de violence, souvent de la part des personnes chargées de s'occuper d'eux, alerte l'UNICEF dans un nouveau rapport.

La violence envers les enfants, parfois âgés de 12 mois seulement, est omniprésente dans les foyers, les établissements scolaires et les communautés, selon un nouveau rapport révélant des données inquiétantes.

« *Les sévices infligés aux enfants dans le monde entier sont vraiment préoccupants* », déclare Cornelius Williams, Chef, Protection de l'enfance à l'UNICEF. « *Des bébés sont giflés, des filles et des garçons sont contraints de se livrer à des actes sexuels, des adolescents sont assassinés au sein de leur communauté. La violence envers les enfants n'épargne personne et ne connaît aucune limite.* »

Le rapport, intitulé *Un visage familier : la violence dans la vie des enfants et des adolescents*, s'appuie sur les données les plus récentes pour montrer que les enfants sont victimes de la violence à tous les âges et dans tous les contextes.

Violence domestique pendant la petite enfance

- Trois quarts (environ 300 millions) des enfants âgés de 2 à 4 ans à travers le monde sont victimes d'agressions psychologiques et/ou de punitions physiques au sein même de leur foyer, de la part des personnes qui s'occupent d'eux.
- Près de six enfants sur dix âgés de 12 mois dans 30 pays disposant de données sur le sujet sont régulièrement victimes de discipline violente. Pour presque un quart des enfants de cet âge, la punition consiste à se faire secouer et près d'un sur dix est giflé ou frappé au visage, à la tête ou aux oreilles.
- Dans le monde, un enfant de moins de 5 ans sur quatre vit avec une mère victime de violence de la part de son partenaire intime.

Violence sexuelle envers les filles et les garçons

- À travers le monde, environ 15 millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ont subi des rapports ou autres actes sexuels forcés au cours de leur vie.
- Seul 1 % des adolescentes victimes de violences sexuelles a sollicité l'aide de professionnels.
- En moyenne, dans les 28 pays disposant de données sur le sujet, 90 % des adolescentes ayant subi des rapports sexuels forcés ont déclaré que l'auteur du premier incident était une personne qu'elles connaissaient. D'après des données émanant de six pays, les amis et les camarades de classe ainsi que les partenaires figurent parmi les auteurs les plus fréquemment signalés de violences sexuelles contre les garçons adolescents.

Morts violentes parmi les adolescents

- Quelque part dans le monde, toutes les sept minutes, un adolescent est tué par un acte violent.
- Aux États-Unis, les garçons noirs non hispaniques âgés de 10 à 19 ans ont presque 19 fois plus de risques d'être assassinés que les garçons blancs non hispaniques du même âge. Si le taux d'homicide des garçons noirs non hispaniques était le même pour l'ensemble des adolescents du pays, les États-Unis figureraient parmi les dix pays à la mortalité la plus élevée au monde.
- En 2015, un adolescent noir non hispanique aux États-Unis avait autant de risques d'être assassiné qu'un adolescent sud-soudanais de perdre la vie dans des violences collectives dans son pays déchiré par la guerre.
- L'Amérique latine et les Caraïbes constituent la seule région où le taux d'homicide parmi les adolescents a augmenté ; près de la moitié de la totalité des homicides d'adolescents enregistrés en 2015 ont été commis dans cette région.

Violence à l'école

- La moitié (732 millions) des enfants en âge d'être scolarisés vit dans un pays où les châtiments corporels à l'école ne sont pas totalement interdits.
- Les trois quarts des fusillades enregistrées dans des écoles au cours des 25 dernières années se sont produites aux États-Unis.

Dans chacune de ses actions, l'UNICEF met tout en œuvre pour éliminer la violence, notamment en soutenant les efforts des gouvernements pour améliorer les services apportés aux enfants touchés par la violence, en élaborant des politiques et des mesures législatives visant à protéger les enfants et en aidant les communautés, les parents et les enfants à prévenir la violence au moyen de programmes pratiques, tels que des cours de parentalité et des initiatives visant à lutter contre la violence domestique.

Pour éliminer la violence envers les enfants, l'UNICEF appelle les gouvernements à prendre immédiatement des mesures et à appliquer le programme INSPIRE, élaboré et promu conjointement par l'OMS, l'UNICEF et le Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants, au moyen des stratégies suivantes, notamment :

- en adoptant des plans d'action nationaux visant à éliminer la violence envers les enfants, qui soient convenablement coordonnés et qui incluent les autorités chargées de l'éducation, de la protection sociale, de la justice et de la santé ainsi que les communautés et les enfants ;
- en modifiant les comportements des adultes et en traitant les facteurs qui contribuent à la violence envers les enfants, y compris les inégalités sociales et économiques, les normes sociales et culturelles qui excusent la violence, l'absence de politiques et de mesures législatives appropriées, l'insuffisance des services offerts aux victimes et des investissements limités en faveur de systèmes efficaces de prévention et de lutte contre la violence ;
- en centrant les politiques nationales sur la réduction des comportements violents et des inégalités et sur la limitation de l'accès aux armes à feu et autres armes ;
- en développant des services sociaux et en formant les travailleurs sociaux à fournir des

orientations, des conseils et des services thérapeutiques aux enfants victimes de violence ;

- en formant les enfants, les parents, les enseignants et les membres de la communauté à reconnaître la violence sous toutes ses formes et en leur donnant les moyens de s'exprimer et de signaler la violence en toute sécurité ;
- en recueillant des données mieux ventilées sur la violence envers les enfants et en suivant les progrès accomplis au moyen d'un solide système de suivi et d'évaluation.

Source : www.unicef.be/fr/la-discipline-violente-violences-sexuelles-homicides-poursuivent-des-millions-enfants-dans-le-monde